

COMPTE RENDU REUNION

Réunion du 30 juin 2021 (en visio)

Destinataires :

Membres du GT
Secrétaire eurolab

Rédacteur : Bénédicte Heuzé

Présents : renaud.dupretz@ratp.fr; 'WARREN Sandra' <Sandra.WARREN@fcba.fr>; 'Claire.DEVEMY@rescoll.fr'; 'Nicolas.VANEL@rescoll.fr'; Ciret Jeremy <jeremy.ciret@lne.fr>; 'a.gutierrez@emitech-group.com'"BONHOMME Martial' <martial.BONHOMME@cstb.fr>;

Ordre du jour

- Approbation du Compte-rendu de la réunion du 17 mars 2021
- Discussions techniques (liste dans tableau ci-après)
- Présentation du programme CIL sur la méthode d'évaluation de la toxicité NF EN 17084

Sujets techniques à traiter

Réf.	source	domaine	Essai	Sujet/ thème	Questions / Discussions	Reco mm
1_ 2020/ 02	LNE	bâtiment	/	Norme produit EN 14303	Interprétation de la norme NF EN 14303 pour les gaines souples intégrant un isolant	Fiche à valider
2_ 2021/ 06	LNE	bâtiment	SBI	Evolution du A.6.1.2 (<i>SPR</i> du brûleur)	Modification de la mesure de la contribution du brûleur : impact sur le SMOGRA ? vérification des support –type à base de bois (D_s2,d0) selon la NF EN 13238	Fiche à valider
3	LNE	bâtiment	SBI	annexe D.2	Application de l'annexe D.2 Contrôle du niveau d'attaque thermique de l'éprouvette(mesure de flux) : échange retour d'expérience	
4	FCBA	bâtiment	NF EN 16755	Epaisseur du support -type	Epaisseur du support Pour la détermination des propriétés hygrosopique	
5	FCBA / LNE	bâtiment	SBI	Protocole d'essai sur bardage en claire-voie	Proposition de Travail sur le projet SH02 de protocole d'essai (pour position Française éventuelle)	
6	LNE	tous		Essai cordage & filet	Projet de norme NF G36 201:2020 pour classement feu	
7	LNE	bâtiment	vieillissement	Classement M protocole	Programme d'essais réalisés après vieillissement	
8	LNE	ferroviaire			Campagne d'essais menée sur des lots de produits différents	

Compte-rendu de la réunion du 17 mars 2021

Approuvé

Sujet 1 - Interprétation de la norme NF EN 14303 pour les gaines souples intégrant un isolant

(fiche 2020/ 02)

Les gaines souples à base de laine minérale + enveloppe aluminium entrent-elles dans le scope de la norme produits harmonisée EN 14303 ?

Le cas échéant comment sont réalisés les essais et le classement ?

Décisions :

Dans la limite du possible, les essais sont à réaliser sur le produit complet (enveloppe + isolant). Mais cela dépend de ce qui sort de l'usine et cela est de la responsabilité du fabricant.

→ Si pose et assemblage in situ pas de norme harmonisée publiée donc possibilité du classement M (en fonction de l'épaisseur totale M souple ou M rigide) même si l'isolant est déjà probablement couvert par un marquage CE

→ Si sortie usine prêt à poser, la fabrication est faite sous marquage CE donc contrôle et suivi Euroclasse

Sujet 2 – SBI : Modification de la mesure de la contribution du brûleur sur la quantité de fumée

(fiche 2021/ 06)

La prise en compte de l'essai à blanc quotidien influence énormément la quantité totale de fumée dégagée calculée lors des essais, notamment pour valider la conformité des supports types en contreplaqué

- Ancienne méthode TSP aux alentours de 70 m² pour le contreplaqué et donc classé s2
- Nouvelle méthode TSP inférieure à 50 m² et donc classé s1

Décisions :

→ Il est recommandé de valider les supports selon l'ancienne méthode.

Sujet 3 - Annexe D.2 de la norme SBI : Contrôle du niveau d'attaque thermique de l'éprouvette (mesure de flux)

L'annexe D (informative) de la norme EN 13823 décrit une méthode de contrôle du niveau d'attaque thermique de l'éprouvette à l'aide d'un fluxmètre positionné à 3 endroits de l'éprouvette factice (plaque de silicate de calcium). Il est aussi préconisé de faire cette mesure sur 1 position lors du changement du brûleur.

Décisions :

→ Ce contrôle n'est pas réalisé par les labos.

Sujet 4 - Norme NF EN 16755 Epaisseur du support-type

Dans le paragraphe A.3.1.2.1., pour la détermination des propriétés hygroscopique, les supports doivent être en aubier de bois sylvestre de dimensions 200 * 100 * **2 mm** (+/- 10 %).

L'épaisseur de 2 mm apparaît comme extrêmement faible. S'agit-il d'une erreur de la norme ? Est-ce que les autres laboratoires ont une expérience avec ce point ?

Décisions :

→ Pas d'expérience sur cette norme de la part des autres laboratoires participant (excepté FCBA)

Sujet 5 - Protocole d'essai sur bardage en claire-voie

Proposition de Travail sur ce projet en SH02 avec la participation du FCBA : le CSTB et LNE sont intéressés pour un GT afin d'échanger sur nos retours d'expérience et proposer une position Française éventuelle

Décisions :

FCBA devrait présenter ses règles d'extension qu'il applique à partir d'un programme d'essai et faire un retour du GT du SH02
CSTB & LNE évoque la possibilité de travaux et d'essais sur les bancs mini-LEPIR ou MBI respectivement

Sujet 6 - Projet de norme NF G36 201:2020 pour classement feu (cordage et filet)

Les essais décrits dans la norme sont basés sur l'appareillage de l'essai ISO 3795 (FMVSS 302) avec modification et sur l'essai de fusibilité NF P92-505. Aux termes de ces essais deux classements sont attribués aux cordages et filets :

- F_{CF}A, F_{CF}B, F_{CF}C et F_{CF}D selon la propension à propager la flamme
- G_{CF}1, G_{CF}2 et G_{CF}3 selon la production de gouttes enflammées et l'inflammation du coton

Décisions :

→ Les laboratoires considèrent les essais pertinents mais s'interrogent sur la réelle discrimination/sélection apporté par ces essais considérés comme peu sévères (puissance de flamme et temps d'exposition)

Nota : le projet a été publié en l'état

Sujet 7 – Programme d'essai au classement M lorsque les essais de vieillissement sont réalisés

Une harmonisation des programmes d'essais au classement M a été établie en GT labo agréés en 2016/2017 (gamme d'épaisseur, de densité, de couleur, produit anisotrope, face différentes).

Le cas des produits nécessitant un essai de durabilité n'avait pas été évoqué.

LNE : réalisation de tous les essais avant et après durabilité

CSTB : réalisation de tous les essais avant et après durabilité

CREPIM : réalisation de tous les essais avant durabilité et uniquement sur le worst-case après (essentiellement des tissus)

FCBA : réalisation de tous les essais avant durabilité et uniquement sur le worst-case après (essentiellement bois)

Après analyses de ses dossiers, LNE et CSTB ont détecté des cas où le changement de worst-case intervenait, mais sans conséquence sur le classement.

Décisions :

Difficile de tirer une règle

Les changements de worst-case observés imposeraient de réaliser tous les essais après durabilité mais la conservation du classement permet de maintenir la confiance en les résultats.

Sujet 8 – EN 45545-2 Campagne d'essais menée sur des lots de produits différents

Certains clients fournissent les échantillons en plusieurs fois (par ex., échantillon 100x100 dans un 1^{er} temps puis envoi du complément si résultat OK) sans réelle garantie sur le lot prélevé dans les 2 cas. Certains laboratoires demandent à leur client un courrier d'engagement sur le même lot pour toutes les séries d'échantillon.

D'autres refusent d'établir une synthèse des résultats (document non officiel) lorsque les essais n'ont pas été réalisés sur un lot identique ou lorsque les échantillons ont été reçus par plusieurs envois.

Ces pratiques semblent comprises par les clients. Une information au client en amont de la commande et du lancement des essais est recommandé.

Décisions :

Les laboratoires recommandent ces pratiques pour l'ensemble des référentiels.

Prochaine réunion : 18 novembre de 9h30 à 12h30